

N°42  
DÉCEMBRE 2025

# LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU



**CCM**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
Miribel • Plateau

PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT CITOYEN  
**GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ  
DES SERVICES PUBLICS**

**Depuis une dizaine d'années, les intercommunalités sont sujettes à de multiples réformes, de la redéfinition de leur périmètre géographique à la remise en cause de leurs finances. En ce sens, le mandat 2020-2026 a nécessité de la résilience et de l'agilité, afin de faire face au cataclysme de la crise sanitaire, à la flambée des prix de l'électricité, à l'instabilité politique gouvernementale ou encore à la prise de conscience du poids de la dette publique pour les générations futures.**

Dans ce contexte, l'intercommunalité demeure un repère de stabilité. Parce qu'elle dispose de la capacité à agir collectivement. Que l'on peut encore s'y parler, s'écouter, débattre, être en désaccord, mais surtout, in fine, trouver les compromis qui permettent de passer à l'action. Bien sûr, coopérer et travailler ensemble est complexe, nécessite parfois du temps, demande de dépasser les postures simplistes d'opposant stérile. Mais tout cela est nécessaire pour installer la confiance, élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques à la hauteur des enjeux et des besoins

du territoire. Trouver des solutions pour accompagner la transition écologique tout en préservant nos finances, soutenir le développement économique tout en respectant la sobriété foncière, faciliter les déplacements décarbonés, permettre aux habitants de se loger convenablement, accompagner les plus précaires d'entre nous en maintenant des services publics performants : les injonctions sont nombreuses, dans des domaines divers et pourtant tous considérés comme essentiels.

Demain, alors que les situations de vulnérabilité se multiplient et se complexifient (santé mentale, isolement, difficultés à se loger, à se nourrir, à avoir des loisirs voire à se projeter dans l'avenir), les intercommunalités seront amenées, au côté des communes, à maintenir le lien social. La CCMP a particulièrement anticipé cette mission, et c'est tout l'objet du projet que nous portons sur la commune de Miribel et qui vous est présenté dans ce magazine.

Nous vous souhaitons à chacun d'entre vous, de belles fêtes de fin d'année.

**LA COMMUNAUTÉ**

LE MAGAZINE DE LA CCMP :  
BEYNOST, MIRIBEL, NEYRON,  
ST-MAURICE-DE-BEYNOST, THIL,  
TRAMOYES

**CCMP**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
Miribel • Plateau

238 rue des Brotteaux - 01700 MIRIBEL  
Tél : 04 78 55 52 18 - mail : [contact@cc-miribel.fr](mailto:contact@cc-miribel.fr)  
[www.cc-miribel.fr](http://www.cc-miribel.fr)

Directeur de la publication : *Caroline Terrier*  
Rédacteur en chef : *Sébastien Bénétilière*  
Conception-rédaction / création et mise en page : *J'articule*  
Images / illustrations : *CCMP, L. Dakhlia, A. Vidal, Freepik*,  
Impression : *ICA Courand*, en 10 500 exemplaires sur papier FSC  
Prochaine parution : *Juin 2026*  
Dépôt légal en cours

FOREST  
STEWARDSHIP  
COUNCIL

**JE DOIS PRENDRE MA VOITURE  
TOUS LES JOURS POUR ALLER TRAVAILLER  
SUR LA MÉTROPOLE DE LYON...**

**Y a-t-il des alternatives ?**

**Tout à fait : des solutions existent déjà, comme le TER ou les lignes de car A71 et A32. Mais nous sommes bien conscients qu'elles ne répondent pas à tous les besoins. Pour y remédier, la CCMP collabore avec les territoires voisins pour proposer des solutions concrètes adaptées à vos trajets quotidiens. Ceci afin de faciliter vos déplacements, au sein et en dehors du territoire, tout en réduisant la dépendance à la voiture.**



### MIEUX CONNAÎTRE VOS DÉPLACEMENTS

Pour construire une offre de transport cohérente, la CCMP s'est associée au SYTRAL Mobilités pour financer une grande enquête mobilité. Jusqu'en avril 2026, près de 30 000 habitants tirés au sort partageront leurs trajets du quotidien lors d'entretiens téléphoniques. Les résultats, restitués à l'automne 2026, permettront de mieux comprendre vos besoins et de guider les décisions locales.

*En savoir plus :  
[sytral-mobilites.fr/fr/enquete-mobilite.html](http://sytral-mobilites.fr/fr/enquete-mobilite.html)*

### DÉVELOPPER UNE OFFRE DE MOBILITÉ DURABLE

Les données fournies par l'enquête mobilité seront très utiles pour mettre en œuvre le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) de la CCMP, qui fixe les grandes orientations du territoire : amélioration du réseau Colibri, création d'itinéraires cyclables et d'aires de covoiturage, déploiement de services innovants comme T-Libr pour vos déplacements hors du territoire (nous vous en parlons en page 11).

### PROPOSER DE NOUVELLES SOLUTIONS CONCRÈTES

Dès 2026, un réseau de covoiturage à haut niveau de service sera opérationnel autour de la Métropole de Lyon, notamment sur l'A432 et l'A42. Les passagers pourront signaler leur présence via application, SMS ou téléphone et être pris en charge rapidement par le premier conducteur disponible, avec indemnisation. Une « garantie départ » avec VTC sécurise le service et limite les temps d'attente à moins de 4 minutes en moyenne. Moins de voitures sur l'autoroute, moins de stress pour vous !

**Découvrez dès à présent  
les grandes orientations du PdMS  
dans le document encarté avec ce numéro !**



FABRICE PARIS

Sous-directeur de la relation clients et partenariats (Caisse d'Assurance Retraite)

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

GUILLAUME LAROUCAU

Inspecteur principal des Finances Publiques / Responsable de la division de la Gestion Fiscale et RDRU (CCFIP)

Proximité

RELATIONS HUMAINES

Simplicité

BÉATRICE MARTY

Directrice du Territoire Plaine de l'Ain Côtière (CCAS Miribel - Département de l'Ain)

COORDINATION

## Regards croisés sur le futur Pôle d'Accompagnement Citoyen

**C'est un lieu qui fait figure de pionnier à l'échelle du Département de l'Ain. Au 1820 de la Grande Rue à Miribel, les anciens locaux de la CCMP font peau neuve pour accueillir prochainement un Pôle d'Accompagnement Citoyen. Son ambition : faciliter vos démarches en regroupant sur un même site l'ensemble des services publics et sociaux qui vous sont utiles tout au long de votre vie. Un guichet unique, facilement accessible et ouvert à tous !**

**Le Pôle d'Accompagnement Citoyen va rassembler de nombreux services publics au sein d'un même espace. Qu'est-ce que cela va changer pour les habitants de la Côtière ?**

**BÉATRICE MARTY** Ce site sera unique à l'échelle du Département. Il permettra de mieux accompagner l'ensemble des usagers au quotidien, qu'il importe leur situation, leur âge et leur milieu social. En regroupant la France Services et les services sociaux du Centre Départemental de la Solidarité, dans des locaux adaptés et modernisés, chaque usager bénéficiera d'une prise en charge simplifiée. Plus besoin de parcourir plusieurs kilomètres, toutes les démarches pourront être réalisées sur place.

### GUILLAUME LAROUCAU

Pour les Finances Publiques, ce futur pôle s'inscrit dans la dynamique du programme Services Publics+ qui vise à rendre les démarches plus lisibles, plus accessibles et mieux coordonnées entre les institutions. Pour les usagers, il permettra de réduire les délais de traitement et fluidifier l'accompagnement.

**FABRICE PARIS** J'ajouterais que ce type de lieu mutualisé répond à un réel besoin des usagers, et pas uniquement des plus fragiles. Il faut savoir qu'à l'échelle de Rhône-Alpes, près de 120 000 personnes se rendent chaque année dans une France Services pour une question liée à leur retraite ! Au-delà des services numériques et du téléphone, il reste donc

indispensable de disposer d'un lieu de proximité sur le territoire, où chacun peut obtenir une réponse rapide et personnalisée.

**La proximité physique avec les usagers, c'est un atout à part entière ?**

**B.M.** N'oublions pas que certaines personnes n'ont pas accès à Internet, d'autres ont des difficultés à s'en servir ou maîtrisent mal la langue française... Cette « fracture numérique » exclut une partie de la population. Voilà pourquoi ce Pôle d'Accompagnement Citoyen est important : en maintenant les services publics de proximité, il permet de lutter contre ces inégalités et de garantir un accès aux droits pour tous.

**F.P.** Il est aussi un moyen de détecter des situations dont nous n'aurions pas connaissance sans la présence de nos intervenants sur place. Concrètement, c'est une aide précieuse dans notre lutte contre les ruptures de ressources et dans la gestion des urgences. Et puis, les études et écoutes clients démontrent qu'une partie de la population exprime le besoin d'un contact humain.

**G.L.** J'abonde dans ce sens. Vous savez, recevoir une lettre avec un logo des Finances Publiques suscite souvent une certaine inquiétude, c'est comme ça.

À travers le Pôle d'Accompagnement Citoyen, nous avons à cœur de rassurer les usagers et de les écouter avec empathie et bienveillance. Nos intervenants tiennent à créer un vrai lien humain et à offrir une solution concrète aux difficultés rencontrées.

Ce type d'initiatives nous aide à lutter contre l'image impersonnelle des administrations et à faire en sorte qu'elles reviennent sur le terrain, au contact direct de la population.

**Justement, concernant vos intervenants, qu'est-ce que cela apporte de travailler avec d'autres acteurs dans un même lieu ?**

**G.L.** Cette proximité facilite grandement les échanges entre acteurs et renforce la coordination. Nous travaillons de manière de plus en plus décloisonnée avec nos partenaires France Services, afin d'être plus réactifs dans la transmission des informations et le suivi des dossiers.

**B.M.** Comme les situations sont souvent multiples et qu'il est indispensable d'apporter des réponses précises au cas par cas, nous ne pouvons plus travailler chacun dans notre coin. Je crois sincèrement que les pôles d'accompagnement sont l'avenir, pour mieux accompagner le public de façon globale, notamment vers l'insertion professionnelle, le logement et l'accès aux droits.

**F.P.** Être au contact du public et des différents services sociaux, cela change réellement notre manière de travailler ! Nos intervenants peuvent repérer plus facilement d'éventuels dysfonctionnements. Et plus nous avons de remontées du terrain, mieux nous pouvons adapter nos formations ou nos programmes de montée en compétences en fonction des besoins réels des usagers. J'ajouterais qu'au-delà d'une meilleure connaissance des pratiques et missions de nos partenaires, cette proximité est aussi une opportunité d'expérimenter d'autres approches et d'initier de nouveaux partenariats cohérents avec les parcours de vie.

# Garantir l'accès aux services publics pour tous

Accomplir ses démarches administratives ou comprendre ses droits n'est pas toujours simple : cela peut même devenir complexe lorsque tout se fait en ligne. C'est pour cette raison que la CCMP et le Département de l'Ain ont travaillé ensemble pour regrouper plusieurs services sur un même site. Bienvenue au futur Pôle d'Accompagnement Citoyen !



## UN PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT CITOYEN POUR REGROUER

Dédié aux services publics de proximité, le nouveau site abritera à la fois :

- **la France Services Côte et Plateau**, spécialisée dans l'aide aux démarches administratives et numériques (jusqu'ici implantée à Saint-Maurice-de-Beynost),
- **les services sociaux du Département de l'Ain** pour la Côte, au sein du Centre Départemental de la Solidarité déjà présent sur site,
- **ainsi que d'autres services complémentaires**, comme le Centre de Santé Sexuelle, porté par le Département de l'Ain, ou l'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (ADAPA).

GRÂCE À DES LOCAUX PLUS SPACIEUX, L'ACCUEIL SERA AMÉLIORÉ ET DAVANTAGE DE SERVICES PUBLICS SERONT ACCESSIBLES !

- La permanence hebdomadaire des Finances Publiques sera assurée chaque mardi après-midi.
- Les permanences mensuelles d'aide juridique du CIDFF pourraient passer de 1 à 3 par mois.
- Une permanence mensuelle de l'ADIL (conseil en logement) pourra se déplacer de l'ULM à la France Services.
- Le déménagement de la Mission Locale Jeunes sur le site est aussi à l'étude, pour renforcer l'accompagnement des jeunes vers la formation et l'emploi.
- Organisation de cafés et ateliers numériques chaque semaine par le Conseiller Numérique.

## UN PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT CITOYEN POUR SIMPLIFIER !

Avec l'intégration de la France Services au sein du Pôle d'Accompagnement Citoyen, les habitants disposeront bientôt d'un lieu unique, dans des locaux plus grands, modernisés et pensés pour un meilleur accueil du public. Ce regroupement marque une nouvelle étape pour renforcer la qualité de l'accompagnement de proximité.

Plus besoin de multiplier les déplacements : l'ensemble de vos démarches administratives, sociales, financières ou de santé pourront être réalisées sur un seul et même site. Un véritable gain de temps et d'efficacité !

Cette organisation favorise également un travail étroit entre les professionnels, pour des échanges facilités et une meilleure coordination. Avec, au final, un accompagnement plus fluide, plus réactif et plus personnalisé, pour tous les publics, à tous les âges de la vie.

CE QUE VOUS RETROUVEREZ SUR PLACE VIA LA FRANCE SERVICES ET LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE LA SOLIDARITÉ

### LOGEMENT, MOBILITÉ ET VIE QUOTIDIENNE

- Aides au logement
- Trésor Public
- Chèque énergie
- France Rénov'

### FORMATION, EMPLOI ET RETRAITE

- France Travail
- Assurance retraite (CARSAT)
- ECRITO1
- RSA/Prime d'activité
- Accompagnement URSSAF - PAJEMPLOI et CESU

### FAMILLE

- Protection Maternelle et Infantile
- Aide à la parentalité
- Accompagnement de la grossesse
- Accompagnement à l'adoption
- Déclaration de grossesse et de naissance auprès de la CAF et la CPAM
- Consultation avec une conseillère conjugale
- Aide et conseil budgétaire

### SANTÉ ET SOCIAL

- Assurance Maladie (CPAM)
- Sécurité Sociale Agricole (MSA)
- Consultation avec des travailleurs sociaux
- CAF
- Accompagnement sur des situations bancaires critiques avec l'UDAF
- Handicap
- Aide aux seniors
- Aide à l'autonomie et aux aidants
- Consultation avec une sage-femme

### ACCÈS AU DROIT, JUSTICE

- Aide contre les violences intrafamiliales avec l'AVEMA
- Aide pour les droits des femmes auprès du CIDFF
- Consultation avec un avocat avec le CDAD
- Consultation avec un commissaire de justice



## UN PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT CITOYEN POUR ÊTRE TOUJOURS PLUS PRÈS DES HABITANTS

Implanté au 1820 de la Grande Rue à Miribel, au sein des anciens locaux de la CCMP, le Pôle bénéficiera d'un site visible, en bord de la RD 1084, ainsi que d'une proximité directe avec les réseaux de bus Région et Colibri de la CCMP (arrêt Saint Martin, desservi par les lignes 171 et 132, ainsi que Colibri). De quoi encore renforcer l'accessibilité de ce futur lieu ressource !



# NOUVEAU : UNE APPLI POUR VOS DÉCHETS !

Avoir la bonne information, personnalisée et au bon moment, directement dans votre poche ? C'est maintenant possible avec l'application « Mes déchets – CCMP », à télécharger sur votre smartphone.

## COMMENT OBTENIR L'APPLICATION « MES DÉCHETS - CCMP » ?



Soit en  
scannant  
ce QR  
Code.



Soit en vous rendant  
sur votre application  
App Store/Play Store,  
puis en cherchant  
« Mes Déchets - CCMP ».



## « MON BAC, JE LE SORS QUAND ? »

Grâce à la géolocalisation, plus de doute : toutes les informations vous concernant se trouvent directement sur votre téléphone.

Retrouvez dans l'application :

→ la date de votre prochaine collecte (ordures ménagères et emballages),

→ votre calendrier de collecte personnalisé, avec inscrits les jours fériés ainsi que les vacances scolaires !

## « ET CE DÉCHET... IL VA OÙ ? »

Un guide du tri est directement intégré dans l'application. Il vous suffit de taper le nom de l'emballage ou de l'objet dont vous souhaitez vous débarrasser : l'application

vous indique immédiatement où le jeter (bac gris, bac jaune, point verre, point textile, déchèterie...).

De plus, grâce à la cartographie intégrée, vous retrouvez en un clin d'œil :

- les horaires et l'accès à la déchèterie,
- l'adresse et l'itinéraire vers le point verre le plus proche,
- l'ensemble des points d'apport volontaire, déchèteries fixes et mobiles.

## « LA COLLECTE N'A PAS EU LIEU CE MATIN, POURQUOI ? »

En cas de perturbation du service (collecte retardée, fermeture exceptionnelle de la déchèterie...), vous pouvez recevoir une notification instantanée. L'information vient à vous directement.

## MAIS AUSSI...

- Des consignes de tri détaillées
- Des conseils pour bien présenter votre bac
- Une information contextualisée selon votre adresse
- Une liste exhaustive des services proposés par la CCMP

Bref : toutes les réponses à vos questions, au même endroit.

# Soutenir les projets DES COMMUNES

Des déplacements plus sûrs, davantage d'espaces verts, un cadre de vie plus confortable... Les communes du territoire améliorent chaque année le quotidien de leurs habitants. Pour les aider à financer ces investissements souvent coûteux, la CCMP a créé quatre fonds de concours depuis 2023. Objectif : faire aboutir des projets utiles au plus grand nombre, en répartissant les moyens.

# 8,5 MILLIONS D'€

ALLOUÉS AU TOTAL PAR LA CCMP À DESTINATION DES COMMUNES

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE : 4 M€

Quelques exemples ? Rénovation énergétique des bâtiments communaux, végétalisation des espaces publics, création de mares, installation de panneaux photovoltaïques, rénovation de l'éclairage public, développement de stationnements vélo sécurisés... Autant d'initiatives qui contribuent concrètement à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de la biodiversité, en cohérence avec notre PCAET\* et CRTE\*\*.

## SÉCURISATION DES VOIRIES : 2 M€

Pour que chacun puisse se déplacer l'esprit tranquille – à pied, à vélo ou en voiture – ce fonds aide les communes à améliorer leurs routes et leurs cheminement. Il a permis, par exemple, la sécurisation d'un carrefour à feux sur la RD 1084 à Beynost, la restructuration complète de la rue de la Dombes aux Échets, ou encore l'aménagement du chemin de Sermenaz à Neyron avec trottoir et voie cyclable.

## MOBILITÉS DOUCES : 1,5 M€

Ce fonds soutient les aménagements qui facilitent la marche, le vélo ou la trottinette et relient plus facilement quartiers, écoles, commerces et équipements. À Miribel, le projet Cœur de Ville a, par exemple, transformé un ancien parking en un espace apaisé et végétalisé, devenu un point de rencontre qui relie le centre historique, les quartiers voisins et la voie verte.

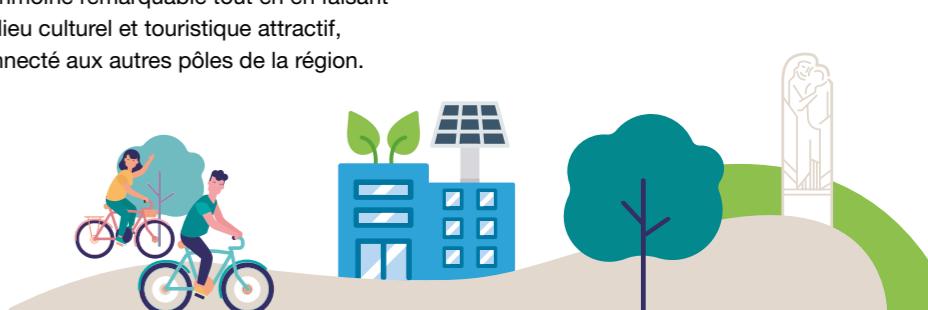
## RÉNOVATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA MADONE : 1 M€

Ce fonds spécifique vise à restaurer et sécuriser ce site emblématique, à en améliorer l'accessibilité et à valoriser ses jardins. L'objectif : préserver un patrimoine remarquable tout en en faisant un lieu culturel et touristique attractif, connecté aux autres pôles de la région.

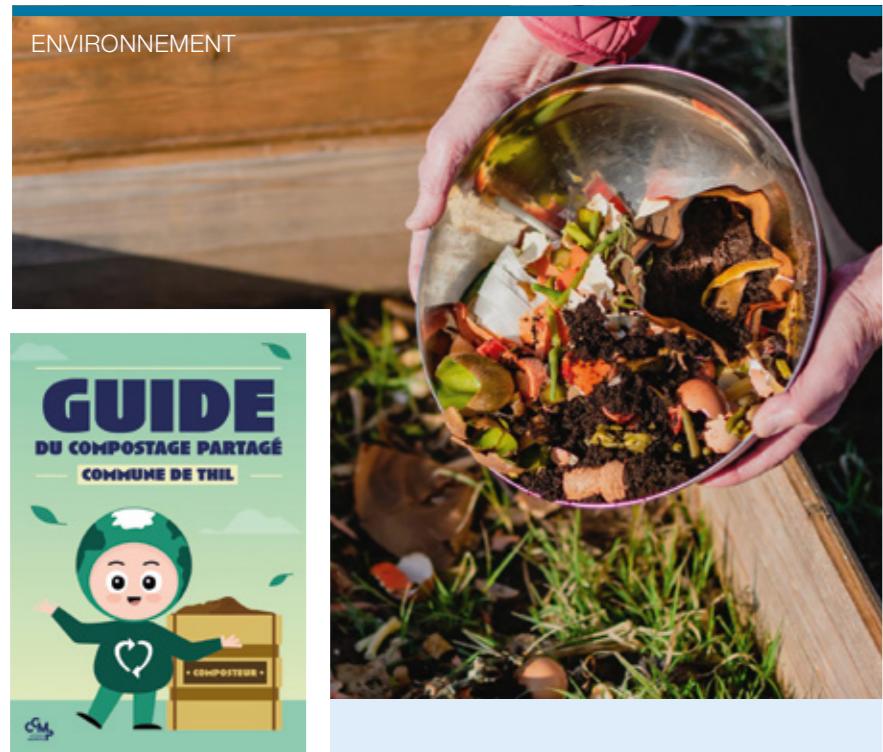
Un fonds de concours est une aide financière accordée, le plus souvent, par une intercommunalité à l'une de ses communes-membres. Cette aide permet notamment d'accompagner les initiatives communales, de renforcer la solidarité territoriale, d'optimiser les investissements publics et de favoriser un développement équilibré du territoire. La commune reste maître d'ouvrage du projet.

\* Plan Climat Air-Énergie Territorial

\*\* Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique



## ENVIRONNEMENT



## VENEZ TESTER LE COMPOSTAGE PARTAGÉ !

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la CCMP lance une phase de test pour le compostage partagé sur la commune de Thil, pendant dix mois.

Le principe est simple : vous déposez vos biodéchets sur un site commun afin de les transformer en compost naturel. Ce dispositif vise à réduire le volume des ordures ménagères (jusqu'à 30 %) et à produire un engrangement gratuit... tout en favorisant une démarche collective et conviviale !

Après plusieurs mois de décomposition, le compost obtenu à partir de vos déchets sera réutilisé localement pour les espaces verts de la commune, mais aussi distribué aux habitants lors de plusieurs petits événements autour du compost.

→ **Vous habitez à Thil et souhaitez participer ?**  
Il vous suffit de vous inscrire auprès de la CCMP ou de votre mairie. Nous vous remettrons votre kit de compostage et le nécessaire pour accéder au site.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

## UNE GESTION PLUS DURABLE DES EAUX USÉES

Après cinq mois de travaux et une phase de mise en service de trois mois, les lits de séchage des boues de la station d'épuration de Tramoyes ont été réceptionnés en octobre 2025.

L'équipement comprend désormais 8 casiers plantés de roseaux, permettant un séchage naturel des boues issues du traitement des eaux usées.

**Ce procédé écologique permet de réduire le volume des boues,** de limiter les transports et les nuisances associées, et de mieux valoriser les résidus dans le respect de l'environnement.

**722 000 € TTC investis**

(hors maîtrise d'œuvre)

## LOGEMENT

## MaPrimeRénov' EST DE RETOUR

Bonne nouvelle si vous envisagez de rénover votre logement : le guichet MaPrimeRénov' pour les rénovations d'ampleur est à nouveau disponible depuis le 30 septembre 2025.

**Cette aide permet de financer des travaux de rénovation énergétique pour gagner en confort et réduire vos factures.** À noter : elle est pour le moment réservée aux ménages aux ressources « très modestes » et concerne uniquement les logements classés E, F et G.

→ Pour être conseillé gratuitement dans votre projet, contactez CCMP Rénov+, votre service indépendant d'accompagnement :

**04 74 14 71 49.**

## ENVIRONNEMENT

## COLLECTE DES *sapins de Noël*

**DU 5 AU  
18 JANVIER 2026**

Seuls les sapins naturels, non floqués et non décorés sont acceptés. Ils devront être déposés sur les points de collecte prévus à cet effet, dans toutes les communes.

→ Retrouvez les points de collecte près de chez vous sur [www.cc-miribel.fr](http://www.cc-miribel.fr) ou sur l'application [Intramuros](#).



## EAU ET ASSAINISSEMENT

## POINT SUR LES TRAVAUX

→ [TRAMOYES : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT](#)

Ceci afin de procéder au changement de canalisations et à la réhabilitation par gainage intérieur. Les secteurs concernés sont l'impasse des Irantelles, la rue de Claire Combe, le chemin des Mouilles et la rue du Marquis de Sallmard.

**263 000 € TTC investis**

→ [BEYNOST : TRAVAUX D'EAU POTABLE](#)

La reprise du chantier de renouvellement du réseau se poursuit sur la partie sud du chemin des Barronières afin d'améliorer la fiabilité de la distribution d'eau.

**668 000 € TTC investis**

## MOBILITÉ

## NOUVEAU : **DES TICKETS T-LIBR** POUR LES DÉPLACEMENTS OCCASIONNELS

Jusqu'ici réservée aux abonnés mensuels, l'offre T-Libr évolue avec l'arrivée, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2025, d'un titre de transport occasionnel : le « ticket 1 voyage ».

→ Stocké sur la carte Oùra, il vous permet de combiner plusieurs modes de transport (train, bus, tram, métro, funiculaire, certains cars interurbains...) entre votre point de départ et votre point d'arrivée. Une solution adaptée pour ceux qui ont besoin de réaliser un déplacement ponctuel, qui télétravaillent, qui sont visiteurs ou étudiants non abonnés, par exemple.

→ Le « ticket 1 voyage » vous donne bien sûr accès à l'ensemble des avantages de l'offre T-Libr : un seul titre pour plusieurs réseaux, un tarif plus avantageux (comparé à des achats séparés sur chaque réseau de transport en commun). Ainsi qu'un accès intégré aux parkings relais et aux autres services des réseaux compris dans l'offre.

→ Plus d'infos sur [www.cotiere-mobilite.fr](http://www.cotiere-mobilite.fr)



## CULTURE

## ON A BESOIN DE VOTRE AVIS !

La CCMP lance un grand questionnaire auprès de l'ensemble des habitants dans le cadre de son diagnostic culturel territorial. L'objectif : mieux comprendre la place que la culture occupe dans votre quotidien – sous toutes ses formes, parfois même sans que l'on s'en rende compte – afin d'imaginer ensemble les activités et initiatives culturelles des prochaines années.

Que vous fréquentez ou non les équipements culturels, que vous participez à la vie associative, que vous pratiquez une activité artistique, que vous profitez d'animations hors les murs, ou que votre manière de vivre la culture soit plus spontanée ou informelle... Votre avis compte ! Toutes les pratiques et toutes les expériences sont légitimes pour mieux cerner les réalités du territoire.

Vos réponses permettront d'identifier les besoins, les envies et les pistes d'action à l'échelle des six communes du territoire.

Des ateliers de concertation, ouverts à toutes et tous, seront organisés après les élections communautaires pour poursuivre la réflexion collective.



→ Flashez ce QR Code pour répondre au questionnaire.

**POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE DE PLUS PRÈS  
REJOIGNEZ LA CCMP SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX !**



# OÙ EN SONT LES GRANDS CHANTIERS DU TERRITOIRE ?

Nous vous en parlons dans ces pages depuis déjà quelques années, alors cela méritait bien un point d'étape ! Sport, culture et services : zoom sur ces grands projets qui visent à enrichir notre cadre de vie.

## CÔTIÈRE BMX PARK LES PORTES SONT OUVERTES

À l'issue de 10 mois de travaux, le nouveau stade sportif dédié au BMX à Thil est aujourd'hui mis à disposition du club Ain'Pulsion Côtier BMX (anciennement Beynost BMX la Côtier).

→ PISTE DE NIVEAU NATIONAL  
AVEC UNE BUTTE DE DÉPART  
DE 5 MÈTRES DE HAUT

→ 317 M<sup>2</sup> DE LOCAUX



### S'ENTRAÎNER, S'INITIER ET SE RASSEMBLER

Ouvert aux pilotes confirmés comme aux débutants, le Côtier BMX Park contribuera au développement de l'équipe élite du club (actuellement en deuxième division). Mais pas que : il offrira en effet un cadre adapté pour sensibiliser les plus jeunes à la pratique du vélo. Grâce à l'envergure du site, il sera aussi possible d'y accueillir des compétitions d'échelles nationale et européenne, qui attirent pour certaines près de 4 000 personnes par week-end !

#### COÛT TOTAL :

2,5 millions d'€ HT

DONT UNE SUBVENTION DE  
90 000 € TTC DU DÉPARTEMENT  
DE L'AIN

Rejoindre Ain'Pulsion Côtier BMX ? Vous renseigner sur les horaires de pratique ? Participer à la vie du club ?

Rue de Charolles  
ZAC ACTINOVE - 01120 THIL

Plus d'infos sur  
[beynostbmxcotiere.fr](http://beynostbmxcotiere.fr)



## CINÉMA DE LA CÔTIÈRE TRAVAUX EN COURS

Le chantier du futur miniplexe cinématographique se poursuit au cœur du Forum des Sports, à Saint-Maurice-de-Beynost. Les fondations, notamment, sont désormais terminées. La charpente du restaurant est en cours de montage, tandis que les réseaux intérieurs sont en phase d'installation. Du côté des extérieurs, les travaux de terrassement et de voirie ont débuté en décembre : de quoi rendre le projet de plus en plus concret.

→ OUVERTURE PRÉVUE AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2027

→ 140 SÉANCES HEBDOMADAIRE PRÉVUES,  
EN VERSIONS FRANÇAISE ET ORIGINALE

→ 120 SÉANCES ANNUELLES  
POUR LES SCOLAIRES DU TERRITOIRE

### UN ESPACE CULTUREL ET CONVIVIAL

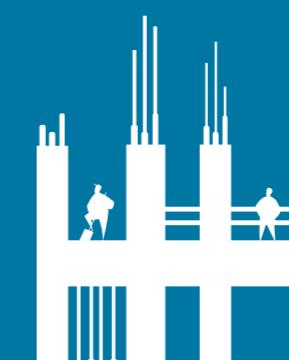
Le Cinéma de la Côtier proposera une programmation variée mêlant nouveautés grand public et films d'art et d'essai, avec une politique tarifaire accessible. Il s'inscrira au cœur du Forum des Sports, aux côtés de Lilô et des autres équipements sportifs, pour devenir un pôle de loisirs à part entière.

→ 7,40 € EN PLEIN TARIF /  
5 € POUR LES MOINS DE 14 ANS

COÛT TOTAL  
(CINÉMA + RESTAURANT) :

9 millions d'€ HT

DONT UNE SUBVENTION  
DE 150 000 € TTC DU  
DÉPARTEMENT DE L'AIN



## REQUALIFICATION DU SITE PHILIPS PLACE À LA RECONSTRUCTION

La déconstruction de l'ancien site Philips est désormais achevée. Les quais et dallages ont été démolis puis concassés, permettant le réemploi de la quasi-totalité des matériaux pour la réalisation de la future déchèterie, des voiries et des parkings. La reconstruction a quant à elle débuté en novembre. La charpente bleue sera conservée et repeinte en beige... Symbole du renouveau du site !

→ NOUVEAU SIÈGE DE LA CCMP :  
OPÉRATIONNEL DEPUIS SEPTEMBRE 2024

→ NOUVELLE DÉCHÈTERIE, CENTRES TECHNIQUES  
MUTUALISÉS : MISE EN SERVICE À HORIZON 2027

### UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES PUBLICS

Le réaménagement du site Philips vise à accueillir plusieurs équipements publics essentiels. D'une part, une nouvelle déchèterie, plus vaste et dotée de filières de tri complémentaires. D'autre part, les centres techniques mutualisés de la commune de Miribel et de la CCMP, améliorant ainsi la coopération entre services.

### SOUTENIR L'INNOVATION INDUSTRIELLE

Le premier bâtiment du site accueille déjà le French Poc au sein de son rez-de-chaussée. Des travaux d'aménagement et de mise aux normes thermiques au premier étage permettront d'accueillir au cours de l'année 2026 d'autres fleurons régionaux.

### INVESTISSEMENT DE LA CCMP :

15 millions d'€ TTC

AVEC DES SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION  
D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (400 000 € TTC),  
AINSII QUE DE L'ADEME ET DU DÉPARTEMENT  
DE L'AIN (357 870 € TTC).

## BÉBÉS BIB' : SUCCÈS POUR L'ÉDITION 2025 !

Le réseau des bibliothèques de la CCMP a proposé à nouveau ce temps fort dédié aux enfants de 0 à 3 ans, avec une série d'animations pour les éveiller au livre et au spectacle vivant. Temps fort de la programmation : le spectacle immersif « Dôme », présenté le 1<sup>er</sup> octobre au CADA de Miribel par la compagnie Rayon de Lune, qui a offert aux tout-petits un cocon poétique mêlant ombres, musique et images. Organisé en lien avec le CADA, ce moment a aussi été l'occasion d'un temps de rencontre avec les familles accueillies.

1<sup>er</sup> AU 25 OCTOBRE

6 BIBLIOTHÈQUES

+ de 140 PARTICIPANTS



14 NOVEMBRE

VIRIAT

18 PARTICIPANTS

## OPPOSITION

### ACTA FABULA EST !

Tel Lucius Quinctius Cincinnatus, et malgré des sollicitations, je quitterai dans quelques mois la scène municipale et communautaire, comme je l'avais décidé en avril 2024. Mon cœur m'avait rappelé que je devais aussi penser à lui.

Pendant ces 6 années, j'aurai fait ce que j'estime avoir été mon devoir envers ma commune et ses habitants. Un départ, mains propres et tête haute, car j'ai agi en conscience avec la volonté d'être un élu acteur de ses choix plutôt que le spectateur des choix faits par les autres.

Vous qui allez voter en mars prochain, relisez mes tribunes depuis 2022 et repensez à ces 6 années, aux choix faits par l'Exécutif et à la situation où tous les contribuables se retrouvent désormais. Auriez-vous agi de la même manière, fait les mêmes dépenses si cela avait été votre argent ? Pendant 6 ans, des élus qui se déclaraient des gestionnaires compétents ont vidé les caisses de la CCMP pour des dépenses somptuaires et fait les poches des contribuables.

Alors n'oubliez pas que les élus communautaires de demain seront les conseillers municipaux que vous élirez en mars.

Faute d'avoir réussi à m'évincer de la CCMP, ils m'ont placé dans l'opposition, devenant leur aiguillon, les obligeant à être plus rigoureux dans la rédaction des délibérations et conventions, et même dans la gestion des finances publiques ! J'étais celui qui pointait les erreurs et posait les questions qui dérangent... Le travail d'un élu responsable ! Car pourquoi avoir autant d'élus si seulement une poignée décide et les autres sont soumis au silence ?

Ne plus être élu ne mettra pas fin à mon droit de cité. Je resterai attentif à mon territoire, à ma commune et à mon canton qui mérite aussi de retrouver sa place au sein du département. La fin de l'histoire n'est pas écrite !

# AGENDA



30 JANVIER

#### Nuit des Conservatoires

Académie de Musique et de Danse de la CCMP

21 MARS

#### Journée mondiale de l'eau

STEP Beynost, STEP Tramoyes et site de captage eau potable à Miribel

28 MARS

#### Un mariage presque parfait

Concert de l'orchestre cordes, de l'ensemble de violoncelles, des classes de cordes et de l'atelier théâtre de l'AMD.

Allégo, à Miribel

23 AVRIL

#### Forum des Métiers et de l'Emploi

Allégo, à Miribel

→ 23 MAI

#### Bal Renaissance

Allégo, à Miribel

6 JUIN

#### Fous de Troc

Esplanade du Centre socio-culturel Artémis à Saint-Maurice-de-Beynost



## GÉRALDINE PEYRAS

*Chargeée de mission  
« Réseau Pour l'Emploi »  
au sein de la Direction  
Départementale de l'Emploi,  
du Travail et des Solidarités  
(DDETS de l'Ain)*

### « PARCOURS EMPLOYEURS ET TERRITOIRE » LES AMBITIONS

- Comprendre les profils et les réalités des demandeurs d'emploi
- Identifier les acteurs Emploi-Insertion du territoire
- Changer de regard sur les publics

### Un nouveau dispositif, le « Parcours Employeurs et territoire », vient d'être lancé. En quoi consiste-t-il ?

La nouveauté, c'est qu'il s'agit d'un premier dispositif pensé spécifiquement pour accompagner les employeurs dans leur recrutement. En effet, rapprocher les entreprises locales de certains candidats reste compliqué, en particulier les jeunes et les seniors. Pour dépasser les idées reçues et faire un pas de côté, afin de s'ouvrir aux plus fragiles, les employeurs ont parfois besoin d'un accompagnement.

Pendant trois demi-journées, ils auront donc accès à des outils, des ressources et des informations concrètes pour mieux appréhender leurs recrutements. Leur parcours se conclura par le Forum des Métiers et

de l'Emploi, un temps fort qui favorise les rencontres directes entre entreprises et candidats, dans un climat propice à la confiance et aux opportunités.

### Dans quel contexte est née cette initiative ?

Sur le territoire de la CCMP, on enregistre un faible taux de chômage, grâce à la vitalité du tissu économique et la proximité de la Métropole de Lyon. Pour autant, les acteurs locaux ont fait le choix de rester mobilisés sur le sujet de l'emploi, comme en témoigne ce nouveau dispositif.

En effet, le « Parcours Employeurs et Territoire » est le fruit d'une réflexion engagée de longue date par la CCMP et menée collectivement au sein du groupe de travail « Agir sur les freins à l'emploi » du Contrat Territorial de Cohésion Sociale. À leurs côtés, des représentants

de France Travail, de la Mission Locale, Cap Emploi, du Conseil Départemental de l'Ain et de la DDETS ont contribué à cette dynamique commune en tant qu'acteurs du Réseau Pour l'Emploi du territoire Dombes-Saône-Côtière.

### Selon vous, il est essentiel que les acteurs publics locaux s'engagent sur les questions d'emploi ?

Absolument ! Le Réseau Pour l'Emploi vise à mettre en commun nos compétences et nos offres de service, avec une vigilance particulière portée aux populations les plus vulnérables. En travaillant main dans la main, dans le cadre du Comité Local Pour l'Emploi Dombes Saône Côtière, nous sommes en mesure de construire des parcours personnalisés... et donc des solutions adaptées à la réalité du terrain.

**VOUS AVEZ  
DES QUESTIONS,  
UN BESOIN ?**

**Écrivez à :**

**economie@cc-miribel.fr**